



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 057-245700695-20250625-C20250624_07_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET,

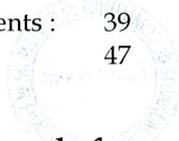
MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Hassan FADI, Yves LICHT, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle DUBOURDIEU, M. Hervé PATAT, MMES Marie-Odile KRIEGER, Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, Mme Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u> Denis BAUR	à	Michel HERGAT
Christine ACKER	à	Mauricette NENNIG
Bernard DORCHY	à	Bernard ZENNER
Jerry PARPETTE	à	Nadine GALLINA
Christopher PAQUET	à	David ROBINET
Déborah LANGMAR	à	Joseph GHAMO
Christelle MAZZOLINI	à	Olivier KORMANN
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Bertrand ALESCH, Alieth FEUVRIER Marie-Pierre LAGARDE, Evelyne DEROCHE,

Date de la convocation : 18 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 39
Nombre de votants : 47



~*~*~

7. Objet : Bilan du plan de formation 2024

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 422-21, L. 423-3 et R. 253-9,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 16 avril 2025,

Les employeurs territoriaux doivent établir un plan de formation annuel ou pluriannuel, qui détermine le programme des actions entrant dans le cadre de la formation obligatoire d'intégration et de professionnalisation, de perfectionnement, de préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique, de formations visant à lutter contre l'illettrisme. Ce plan, qui doit être présenté à l'assemblée délibérante, fait l'objet d'un bilan qui est débattu chaque année au sein du Comité Social Territorial.

Ainsi, le plan de formation pluriannuel 2022-2024 retrace des actions de formation menées par la CCCE permettant ainsi de développer les compétences et l'expertise des agents dans l'accomplissement de leurs missions. Il s'agit également d'assurer l'acquisition des connaissances nécessaires à la délivrance des habilitations réglementaires des agents et de suivre leur renouvellement.

Considérant que le plan de formation 2024 comportait au 31 décembre 2024, près de 541 dispositifs de formations inscrits dont 248 ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 46 %,

Considérant que ces actions inscrites concernent pour 73 % des femmes et 27 % des hommes, ce qui s'inscrit de manière cohérente avec la structure des effectifs de la CCCE,

Considérant que sur ces 248 actions réalisées, 145 ont été dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et 103 par des prestataires externes,

Considérant que ces points ont été présentés et débattus au sein du Comité Social Territorial du 16 avril 2025,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 10 juin 2025,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de prendre acte du bilan du plan de formation 2022-2024.

Le Conseil communautaire prend acte.

Fait à Cattenom, le 25 juin 2025

Le Président,

Michel PAQUET

The image shows a blue circular official stamp of the 'Communauté de Communes de Cattenom' with the text 'le Président' in the center. Overlaid on the stamp is a blue ink signature, which appears to be 'Michel Paquet'.